

Image not found or type unknown



Adoption simple d'un majeur ukrainien delais

Par **andre34**, le **30/03/2017 à 11:01**

bonjour

je souhaite adopter le fils de 19 ans de mon epouse. Ceux ci sont Ukrainien. Il a le niveau B1
Nous habitons avec ma femme et sa fille mineure en france pres de montargis
on nous a dit que l'adoption simple etait devant notaire
mais ensuite un avocat doit porter le dossier aupres du TGI du lieu de domicile
Quels documents faut il pour le notaire et l'avocat.
je souhaite savoir s'il peut rester en france pour vivre avec nous le temps de la procedure et
de la reponse du TGI

Merci

andre